

Stratégies intégrées en action: Dja, Cameroun



Nancy Caroll Draper
Foundation



Situé dans le sud-est du Cameroun, le paysage du Dja, avec pour point d'ancrage la réserve de faune du Dja, s'étend sur 3 618 400 hectares, soit une superficie légèrement supérieure à celle de la Belgique. Il fait partie de la forêt tropicale du bassin du Congo, la deuxième plus grande forêt tropicale au monde.

Entouré par le vaste fleuve Dja et des forêts denses, ce paysage abrite environ 330 000 personnes, dont certains groupes autochtones Baka vivant dans les limites de la réserve de faune du Dja. La réserve abrite une riche diversité de vie, dont 1 500 espèces de plantes connues, 107 mammifères (éléphants de forêt, gorilles, chimpanzés et léopards) et plus de 320 espèces d'oiseaux. Cependant, d'importants défis, tels que le braconnage, l'agriculture non durable, l'exploitation commerciale du bois et des mines, et le développement des infrastructures menacent le paysage. Cela conduit à la déforestation ainsi qu'à la perte et à la fragmentation de l'habitat.

AWF travaille avec des partenaires locaux et l'Union européenne en tant que bailleur de fonds pour mettre en œuvre une stratégie de conservation holistique qui comprend la gestion des aires protégées, la planification de l'utilisation des terres, des pratiques agricoles durables et des moyens de subsistance fondés sur la conservation. Dans le cadre de notre stratégie centrée sur les peuples, nous avons été les premiers à adopter une approche fondée sur les droits, en intégrant les principes des droits de l'homme dans la conservation afin de préserver le bien-être des communautés locales et des populations autochtones. Nous nous efforçons également d'accroître les investissements du secteur privé dans l'économie de la biodiversité du paysage.



Quelques chiffres

Surveillance des **populations d'animaux sauvages** dans la réserve: **Stables**

AUGMENTATION DE 78% ↑
Des revenus locaux parmi les participants au programme de subsistance de AWF

35 ÉCOGARDES formés aux droits de l'homme

Nos stratégies

- ▶ Améliorer l'efficacité de la gestion des aires protégées ;
- ▶ Améliorer la gouvernance et la gestion des ressources naturelles;
- ▶ Sensibiliser aux avantages de la conservation ;
- ▶ Promouvoir une économie de la biodiversité et des moyens de subsistance fondés sur la conservation;
- ▶ Responsabiliser les communautés locales et les populations autochtones grâce à une approche fondée sur les droits.

AWF en action

► Soutenir les moyens de subsistance fondés sur la conservation et l'agriculture durable

Pour augmenter les revenus, améliorer la sécurité alimentaire et protéger le paysage de la déforestation, les programmes de AWF proposent des alternatives de subsistance durables telles que la culture du cacao et les microentreprises basées sur les produits forestiers non ligneux (PFNL). Nous incitons également les acheteurs des chaînes de valeur du cacao et des PFNL à s'approvisionner auprès de producteurs locaux durables.

- Nous avons fourni aux petits exploitants pratiquant une agriculture de subsistance des plants de cacao et une formation sur les cultures respectueuses de l'environnement afin d'améliorer les rendements. Au cours de l'ECOFAC 6 (2017 – 2022), 46 000 plants ont été fournis. En 2025, environ 200 000 plants seront distribués. Ces plants sont produits localement dans les pépinières créées par les communautés. Nous avons également facilité le renforcement des connaissances afin de garantir des négociations équitables entre les producteurs et les acheteurs. Les agriculteurs participants ont accepté de s'abstenir de participer au braconnage, au commerce illégal d'espèces sauvages et à



l'exploitation forestière illégale.

- Nous établissons des partenariats avec les femmes des communautés locales pour augmenter leurs revenus et l'approvisionnement alimentaire local grâce à des microentreprises utilisant des produits forestiers non ligneux (PFNL) tels que la mangue de brousse, le djangsang, le moabi et le mbalaka. Les participants ont été formés à la cueillette, à la préparation et à la vente durables. Les matières premières ainsi obtenues ont servi à fabriquer du savon destiné à l'usage personnel ainsi qu'à la vente pour la production de cosmétiques commerciaux.

► Améliorer l'efficacité de la gestion des aires protégées

Pour guider la stratégie globale, AWF a soutenu la révision du plan de gestion de la réserve de faune du Dja afin de définir et de sécuriser les limites de la réserve ainsi que les activités d'utilisation durable des terres autour de celle-ci. Dans le cadre de la sécurisation des limites de la réserve, nous aidons les autorités chargées de la faune à se doter d'outils et de formations leur permettant de surveiller la faune, de répondre aux menaces et de gérer l'habitat. Nous avons également soutenu l'établissement de bases d'écogardes sur quatre sites prioritaires au sein de la réserve.

- Nous avons mis en place des outils SIG pour la collecte de données sur le terrain et des rapports permettant de savoir où déployer les écogardes. Un outil complémentaire récemment mis en place leur fournit des informations satellitaires quasiment en temps réel aux écogardes et aux gestionnaires des aires protégées sur les menaces et les mouvements de la faune. Cette technologie a considérablement amélioré leur capacité à planifier les patrouilles,



à comprendre les mouvements de la faune et à installer des avant-postes dans la réserve.

- Nous avons amélioré la surveillance de la faune et les efforts de lutte contre le braconnage, notamment en formant des écogardes, en investissant dans les infrastructures de la réserve et en installant 140 caméras infrarouges dans toute la réserve.
- Nous avons sensibilisé les communautés locales vivant aux abords de la réserve de faune du Dja aux limites de celle-ci ainsi qu'aux activités autorisées à l'intérieur et autour de la réserve.

► Respecter les droits et trouver des solutions avec les communautés autochtones

Les Baka, connus comme les gardiens de la forêt, sont une communauté autochtone dont les droits font partie intégrante des efforts de conservation dans le Dja. Leur lien profond avec la forêt et leurs connaissances traditionnelles sont inestimables. Pour garantir la protection de leurs droits, AWF met en œuvre une approche de la conservation fondée sur les droits qui comprend la formation d'écogardes et la sensibilisation des membres de la communauté Baka aux droits communautaires et à l'accès aux ressources forestières. Cette approche comprend également des stratégies visant à réduire les pressions exercées par les communautés sur la réserve. Par exemple, en raison de la perte d'habitat et des restrictions en matière de conservation, la communauté Baka de

Bifolone ne peut plus compter sur la chasse comme principale source de protéines. Grâce à notre soutien, le village a mis en place la pisciculture comme source durable de protéines.

- AWF a fourni la formation, l'équipement, une aide financière et 3 500 alevins de poissons-chats pour les étangs de pisciculture.
- 4 000 kilogrammes de poissons ont été récoltés pour la consommation de la communauté, et les bénéfices de leur vente ont permis aux villageois d'acheter d'autres denrées alimentaires et des semences pour le jardin communautaire.

Prochaines étapes

- Développer des partenariats stratégiques avec des entreprises intéressées par l'approvisionnement en cacao, en huile de palme et produits forestiers non ligneux produits de manière durable;
- Assurer une gestion efficace de la réserve de faune du Dja tout en promouvant la participation et le développement économique des personnes vivant à l'intérieur et autour de la réserve ;
- Poursuivre des formations basées sur les droits avec les écogardes, les gestionnaires des aires protégées, la police et les officiers de justice, ainsi que les formations de sensibilisation avec les communautés locales, pour garantir le respect des droits de l'homme dans l'ensemble des activités de conservation ;
- Fournir un soutien technique pour réduire la criminalité liée aux espèces sauvages et améliorer les enquêtes criminelles.

Bailleurs de fonds

Union européenne : NaturAfrica (2024-2028) Natura Sud-Est Dja
Union européenne : NDICI Afrique (2023-2028) Natura Sud-Est Dja
Union européenne : ECOFAC 6 (2017-2022) Natura Sud-Est Dja
Fondation Nancy Caroll Draper
Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

Partenaires

Ministère des Forêts et de la Faune
Ministère de la Défense
Ministère de la Justice
Ministère de l'Agriculture et du Développement rural
Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et du Développement durable
Autorités territoriales décentralisées
Organisations communautaires de base
Chefferies traditionnelles
Programme de développement rural et des forêts tropicales (TF-RD)
Communautés locales, y compris les villages d' Ajane, Ayéné, Bemba, Bifolone, Bindom, Bodjuou, Bouma, Djouo, Ekom, Etou, Kanyol, Malen I, Malen II, Malen IV, Maleoleu, Mekas, Mintoum, Nemeyong, Nkol Ekoul, Nkoulaze, Schouam



SIÈGE

Centre de conservation AWF, Ngong Road, Karen
BP 310, 00502, Nairobi, Kenya

📘 [awf.org/facebook](https://www.awf.org/facebook)
📷 [awf.org/instagram](https://www.awf.org/instagram)
🌐 [awf.org/linkedin](https://www.awf.org/linkedin)

www.awf.org